

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la semaine : Le nouveau Gouvernement de la Province de Québec.—Discours d'ouverture de la Convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec, prononcé par l'Hon. Boucher de LaBruère, président de la Société.

Causerie Agricole : De l'élevage des bêtes à cornes (Suite).—Conseils de M. Stephens, pour l'élevage des veaux.—Veaux mâles.—Influence de la propreté, sur la santé des bêtes à cornes et sur leurs produits.—Nécessité du pansage des bêtes à cornes.—Influence des aliments sur le lait.—Principes de M. Riedesel, quant à la nourriture du bétail.—Avantages que présente la nourriture complète des bêtes.

Correspondances : Etablissement d'un cercle agricole à Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf.—Cercle agricole et littéraire aux Eboulements.

Sujets divers : Pourquoi doit-on tondre les chevaux.—Le pansage des animaux.

Choses et autres : Congrès des cercles agricoles aux Trois-Rivières.—Maladies des oies.

Recettes : Moyen de guérir les oies de la diarrhée.—Moyen de guérir le vertige chez les oies.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcelicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Le nouveau Gouvernement de la Province de Québec.—L'Honorable M. H. Mercier et ses collègues ont été assermentés samedi dernier.

Voici la composition du nouveau Gouvernement :

Hon. M. H. Mercier, Premier Ministre et Procureur-Général;

Hon. M. Joseph Shohyn, Trésorier-Provincial;

Hon. M. G. Duhamel, Solliciteur-Général;

Hon. M. James McShane, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux-Publics;

Hon. M. P. Garneau, Commissaire des Terres de la Couronne;

Hon. M. C. A. E. Gagnon, Secrétaire-Provincial.

Les Honorables D. A. Ross et Arthur Turcotte, ministres sans portefeuille.

Hon. M. F. G. Marchand, président de l'Assemblée Législative.

Les writs pour les élections dans les comtés représentés par les nouveaux ministres sont émanés. La nomination des candidats est fixée au 12 février courant et la votation le 19 février courant.

Convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec, tenue aux Trois Rivières les 19 et 20 janvier dernier.—Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le texte du discours d'ouverture prononcé en cette circonstance par l'Hon. M. Boucher de LaBruère, président de cette Société :

Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour la sixième fois en convention afin de traiter des sujets qui se rattachent à l'industrie laitière.

Les conventions des années antérieures ont eu lieu en la cité de St Hyacinthe qui, comme vous le savez, est située dans la belle région agricole où prit naissance l'industrie du fromage en cette province. Nous avons aussi tenu deux réunions à Québec, pendant la session de la législature, dans l'intérêt des cultivateurs

qui habitent les comtés du bas St-Laurent, et afin d'attirer davantage les regards de nos législateurs sur l'importance des travaux de notre société.

Ces conventions ont eu un résultat fécond par les connaissances pratiques qui ont été répandues sur la manière de nourrir les vaches laitières, d'améliorer les pâturages, sur le soin tout particulier à donner au lait destiné à la fabrique et sur les méthodes de fabrication du beurre et du fromage. Elles ont été suivies avec un intérêt sans cesse croissant et ont exercé l'influence la plus heureuse sur les membres de notre société et les personnes qui ont assisté à ces réunions. Comme la société d'industrie laitière a toujours été désireuse d'étendre le champ de ses opérations et de répandre le plus possible l'enseignement agricole, on a cru devoir choisir la cité des Trois-Rivières pour y tenir, cette année, la convention générale de 1887.

Nous sommes venus ici accomplir, je dirais, une dette de reconnaissance vis-à-vis les braves cultivateurs qui habitent le nord du fleuve St Laurent, car notre association, depuis sa fondation, a toujours eu leur sympathie et leur concours actif. Plusieurs d'entre eux sont venus à St-Hyacinthe nous aider de leurs conseils, on même nous ont enlevé les prix accordés par notre société à la meilleure vache de race canadienne. Nous ne pouvions refuser d'accéder au désir exprimé en leur nom par le dévoué curé de St Justin, M. l'abbé Gérin, et j'ose croire que les citoyens des Trois-Rivières nous sauront gré de notre décision.

Nous avons invité plusieurs agriculteurs pratiques et expérimentés à prendre la parole devant la convention. Vous aurez le plaisir d'entendre M. Antoine Caravant, le Dr Coulombe, M. l'abbé Chartier, MM. Schmouth, Jenner Fast, Lord, J. C. Chapais, Taché et autres, qui vous parleront de drainage, de pâturages, des succès des silos, des effets de l'alimentation sur l'amélioration des troupeaux, des soins à donner à la vache laitière, de la fabrication centrifuge du beurre, de la comptabilité des fabriques de beurre et de fromage, du plan de culture pour la production du lait, etc. Vous voyez que le programme renferme des sujets du plus haut intérêt, et je n'ai aucun doute qu'on saura les traiter avec clarté et science.

Durant le cours de la dernière saison, deux inspecteurs, MM. Archambeault et Painchaud, ont parcouru différents endroits de la province, pour inspecter les fabriques de beurre et de fromage. Ils ont visité 176 fabriques.

Quoiqu'il se rencontre ici et là, quelques personnes pour contester l'utilité de cette inspection, néanmoins l'expérience constate qu'elle est d'une nécessité absolue.

Les visites des inspecteurs ont produit un grand bien et les enseignements ont économisé aux patrons des fabriques des sommes d'argent considérables. Le résultat est tellement évident que chaque année les fabriques inspectées augmentent en nombre, et les inspecteurs sont appelés dans des paroisses où, il y a 2 et 3 ans, on n'aurait point voulu requérir leurs services.

Au moyen de cette inspection, le nombre des fabricants inexpérimentés diminue et les excellentes notions sur la fabrication se propagent.

Un établissement qui contribue dans une bonne mesure à améliorer les procédés de fabrication est la fromagerie-école de St-Hyacinthe, sous la direction de M. Misael Archambault. Dans le cours de l'été dernier 42 élèves sont passés par cette école, et ont reçu l'enseignement dont ils avaient besoin. A l'heure qu'il est dix élèves ont déjà retenu leur place pour le printemps prochain.

Un des résultats les plus appréciés de notre convention de l'année dernière, a été l'établissement des silos dans plusieurs endroits de la province. Tous ceux qui étaient présents à St-Hyacinthe se rappellent la magnifique conférence de l'Hon. Ls. Beaubien sur le sujet. Vous aurez le plaisir d'entendre le rapport que M. l'abbé Chartier, procureur du Séminaire de St-Hyacinthe, a bien voulu se charger de faire sur les succès des silos de 1886. Un grand intérêt se rattache à cette question d'économie agricole, et je suis sûr que nous allons être témoins d'une discussion fort instructive de la part de ceux qui ont fait l'expérience des silos.

Les fromages et le beurre que notre société a envoyés à l'exposition de Londres ont été favorablement appréciés, comme vous pourrez vous en convaincre par la lecture que vous fera M. le Secrétaire des lettres de MM. Ayer & Co. Malheureusement, nos moyens sont tellement retréints que nous n'avons pu avoir à l'exposition un agent pour prendre un soin particulier de nos échantillons et les faire valoir. Il en est résulté que nos fromages ont été sortis des boîtes et exposés sans porter de marques qui pussent en faire connaître la provenance et permettre aux acheteurs de les identifier. C'est sans doute très-regrettable mais la faute n'en peut être attribuée à notre société.

Tout de même les articles exhibés ont été trouvés excellents.

Vous savez que le gouvernement de Québec a tout dernièrement publié les statuts du Livre de Généalogie et du Livre d'Or de la race bovine canadienne, et que l'Honorable M. Ross, en sa qualité de ministre de l'Agriculture, a proclamé ouverts les dits livres de généalogie et Livre d'Or.

Nous devons nous en rejouir, car notre vache canadienne possède des qualités lactifères excellentes et son lait, riche en beurre, la fait grandement apprécier.

Je me permettrai de dire que les travaux de la Société d'Industrie laitière ne sont pas étrangers à la louable initiative du gouvernement, et les concours ouverts et les prix accordés par nous, depuis deux ans à la vache canadienne dont le lait pourrait fournir le plus de beurre dans un temps spécifié, je crois, hâte ce résultat.

Les statistiques officielles constatent, messieurs, que la production du fromage augmente, chaque année, dans le pays. Cette production s'est accrue de dix millions de livres de 1884-86 à 1885-86 ou d'un million de piastres, en chiffres ronds. Nous avons exporté, l'an passé 79,655,367 livres, valant \$8,265 240

Il n'en est pas de même du beurre dont l'exportation a été en diminuant depuis plusieurs années. En 1885-86 notre exportation s'est élevée à 7,330,788 livres contre 9,086 477 livres, en 1881. Il me semble, messieurs, que dans vos belles montagnes du Nord d'où jaillit une eau limpide le sol doit être propre à

la production du beurre, et avec de bons troupeaux de vaches canadiennes inscrites dans le livre de généalogie et dans le Livre d'Or, et de bonnes machines centrifuges, vous pourriez fabriquer un beurre qui serait favorablement apprécié à l'étranger.

La Province de Québec ne peut négliger l'agriculture, et les cultivateurs manqueraient à leur devoir s'ils ne faisaient tous leurs efforts pour se renseigner sur les questions qui les concernent et ne donnaient à leurs enfants une instruction agricole qui les mettra en état de soutenir avec les cultivateurs anglais ou écossais une concurrence avantageuse.

Les diverses provinces qui composent la confédération progressent et notre province doit progresser avec elles. Il lui faut prendre part au commerce d'exportation et faire en sorte que les produits de nos terres acquièrent un nom sur les marchés étrangers. Pourquoi notre grain est-il moins en demande qu'il ne devrait l'être ? Parce que certains cultivateurs peu soucieux n'ont pas voulu se donner le trouble de le nettoyer, pendant que d'autres ont cherché à frauder le commençant par des procédés fort peu honorables, et les innocents ont été punis pour les coupables.

Quand on vend un article pour l'exportation on doit se faire un devoir de le fournir de première qualité, afin de satisfaire l'acheteur, et ce que je dis du grain je puis le dire du beurre et du fromage.

Les exportations totales, en 1885, ont été de \$89,238,361, contre \$57,567,888 la première année de la confédération. Sur ce chiffre de 89 millions les exportations d'animaux, de beurre, de fromage, d'œufs, de laine et fourrures, représentent \$25,337,104.

L'exportation des grains, comme l'orge, l'avoine, les pois, le blé et autres grains, s'est élevé à \$14,518,293, de sorte que l'agriculture seule a fourni à l'exportation \$39,855,397, soit près de la moitié de notre exportation totale.

Ces chiffres démontrent combien l'agriculture a d'importance et quels profits un cultivateur peut réaliser sur une ferme bien conduite et bien cultivée.

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ÉLEVAGE DES BÊTES À CORNES (*Suite*).

Conseils de Stephens pour l'élevage des veaux.—Stephens est d'avis d'éloigner le veau de sa mère aussitôt qu'il est né, et sans permettre qu'elle le lèche. On n'essuie pas le veau, mais on lui couvre de paille tout le corps, excepté la tête. Peu de temps après, on le fait boire. Pour cela celle qui est chargée de ce soin traite la vache dans un petit baquet, mais à plusieurs reprises afin que le lait qu'on donne au veau ne soit jamais froid. Elle se met à genoux à côté du veau couché, elle lui prend la tête sous son bras gauche et la soulève à l'aide de la main gauche, en même temps qu'avec le pouce de cette même main, elle ouvre la bouche du veau. Prenant alors du lait dans le creux de la main droite, elle le fait couler dans la bouche du veau, elle y tient en même temps un doigt pour le déterminer à sucer, et, continuant à lui verser le lait de cette manière; elle lui en donne jusqu'à ce qu'il soit rassasié.

Si le veau essaye de se lever, on le laisse agir. Dès qu'il a pris des forces, on l'habitue à boire seul, en

lui tenant la tête de manière que sa bouche plonge dans le lait, mais en ayant soin de ne pas y plonger ses naseaux, ce qui l'empêcherait de respirer. Quand le lait ne suffit plus, on y ajoute de la graine de lin. On la fait cuire de manière qu'elle forme une bouillie puis on la verse dans un vase, où en refroidissant elle prend la consistance d'une gelée; à chaque repas une portion de cette gelée est délayée dans du lait chaud. Stephens préfère à la graine de lin les pois moulus. On verse sur ces pois de l'eau bouillie qui, en refroidissant, prend aussi la consistance d'une gelée que l'on délaye comme l'autre gelée par portions dans du lait chaud.

Stephens dit que pendant au moins trois mois le veau doit boire pur le lait de sa mère, et qu'on doit lui en donner ce qu'il en veut boire. Il évalue cette quantité à environ neuf pintes par jour en trois repas. À l'âge de trois à quatre mois, on commence à sevrer les veaux en leur retranchant successivement le lait que l'on remplace par d'autres aliments, du foin de première qualité, des carottes ou des navets découpés, des tourteaux concassés. L'eau fraîche ne doit jamais manquer aux veaux. Plus tard on les envoie au pâturage avec les autres bêtes.

Veaux mâles.—Les veaux que l'on destine à devenir des taureaux doivent être choisis parmi les plus beaux veaux qui naissent de bonne heure au printemps. On leur donne du lait à discrétion et on ne les sevrer que quand on peut les mettre dans un riche pâturage.

Influence de la propreté sur la santé des bêtes à cornes et sur leurs produits.—Les bêtes mal soignées ne deviennent pas toujours malades, mais la propreté contribue à leur bien-être, à leur santé, comme elle contribue à la santé de tous les autres animaux. La malpropreté déprécie les produits, et bien souvent l'on ne voudrait goûter ni lait ni beurre si l'on avait vu les vaches qui les ont produits; c'est pourquoi les fromagers sont extrêmement particuliers sur la qualité du lait qu'ils reçoivent à la fromagerie, et qu'ils mettent en force avec une scrupuleuse exactitude les règlements concernant la netteté du lait apporté à la fromagerie ou à la buurrerie.

Nécessité du pansage des bêtes à cornes.—Il est incontesté que les chevaux doivent être pansés, et que le pansage est utile, nécessaire même à leur santé; pourquoi refuserait-on ces mêmes soins aux bêtes à cornes ? Il est difficile de les maintenir propres, mais rien ne vous dispense de leur donner ce soin, aussi bien en hiver que lorsqu'on les tient au pâturage.

Tous les jours les vaches doivent être étrillées et brossées; la queue, les cuisses et les jarrets doivent être lavés toutes les fois que cela est nécessaire. Le pis doit surtout être tenu propre, mais il ne faut pas le laver en hiver à l'eau froide, on s'exposerait à arrêter la sécrétion du lait ou à causer des engorgements.

Les vaches qui pâturent n'ont pas besoin de tous ces soins; cependant, comme le plus ordinairement elles passent la nuit dans la basse cour, on peut chaque fois les étriller; si elles sont exposées à un orage ou par une forte pluie, elles doivent être essuyées et frottées avec de la paille.

Influence des aliments sur le lait.—Les aliments qu'on donne aux vaches influent non-seulement sur la quantité, mais sur la qualité et sur la saveur du lait.

Les aliments frais, verts, nourrissent mieux et produisent plus de lait que les aliments secs. On reconnaît à sa saveur le lait des vaches nourries de résidus de distillerie, de navets, de choux, etc.

Le beurre des vaches mal nourries est blanc et maigre.

En hiver la même quantité de crème produit moins de beurre qu'en été, et le beurre est moins bon. Le meilleur lait, en hiver, est produit par de très bon foin ou regain, par du trèfle, de la luzerne, des pommes de terre cuites, des carottes, du grain égrugé.

Les carottes sont nourrissantes, bonnes pour engraisser; c'est une excellente nourriture pour les chevaux. Le beurre des vaches nourries de carottes a une belle couleur jaune.

Les racines de persil donnent au beurre une saveur agréable. On recommande dans le même but les plantes suivantes, séchées et réduites en poudre: tym, sauge, fenouil, baies de genièvre; on croit qu'une poignée de ces plantes suffit pour cinq vaches.

On recommande les feuilles du céleri, que l'on conserve salées dans des tonneaux ou cuves, et que l'on donne par petites portions aux vaches, dans leur boisson. Ces feuilles sont un assaisonnement aux autres aliments, et elles contribuent à parfumer le lait.

Les grains moulus et délayés en boulette claire augmentent beaucoup la production du lait. Tous les grains ont cet effet. Les meilleurs sont les fèves, puis viennent les pois, les vesces et les lentilles; puis après l'orge et l'avoine. L'on choisit l'espèce de graines, suivant les prix du marché, prenant en même temps en considération leurs facultés nutritives. On donne deux à quatre livres de fèves par jour et par tête; un peu plus pour les autres grains, on se basant sur le tableau des équivalents nutritifs, que nous avons donné dans une de nos causeries précédentes. Le pain de lin et tous les résidus des graines oléagineuses délayés comme les grains augmentent aussi la sécrétion du lait; on en donne aussi deux à quatre livres par jour et par tête; mais on ne doit jamais les donner seuls aux vaches, il faut en faire un mélange avec des fourrages secs et hachés.

Pour qu'un animal soit bien nourri, il faut lui donner une quantité de nourriture proportionnée à son poids; cette nourriture doit contenir assez de substance nutritive pour satisfaire à ses besoins. On calcule que chez les bêtes bovines la ration d'entretien est de 1,60 du poids vivant de l'animal en bon foin de bonne qualité, c'est à dire que pour chaque 100 livres de poids vivant la bête devra recevoir une livre et 3/5 de bon foin de prairie ou son équivalent. La ration de production exige une égale quantité: ce qui porte la ration complète à 1,30 du poids vivant de la bête ou 3 livres et 3/10 de foin ou son équivalent par chaque 100 lbs du poids vivant de la bête. Une vache de taille moyenne pèse environ 600 livres vivant, sa ration complète devra donc former 20 livres de foin ou son équivalent en d'autres aliments. Une vache Ayrshire bien développée pèse environ 700 livres en moyenne; il lui faudra donc par jour une ration complète de 30 livres de foin. Pour se fixer à cet égard, il n'y a pas de meilleur moyen que d'avoir un pont balance et d'y peser les animaux.

Dans la détermination de la ration d'une vache laitière, il faut tenir compte de l'état de graisse de cette

vache. Si elle est maigre, il faut que la nourriture soit assez abondante pour qu'elle atteigne en aussi peu de temps que possible à un état d'embonpoint moyen qui est l'état le plus favorable à une abondante lactation. Mais une fois ce but atteint, la nourriture doit être telle en quantité et en qualité que la vache arrive à son plus degré de production, sans cependant engraisser.

Voici les principes émis par M. Riedesel, habile cultivateur allemand, sur la nourriture du bétail:

1o. Il faut à chaque bête, pour être complètement nourrie et rassasiée, une quantité de nourriture proportionnée à sa masse, c'est-à-dire au poids de la bête vivante.

2o. L'alimentation ne peut être complète que si les aliments contiennent une quantité suffisante de principes nutritifs. On sait que le foin est plus nutritif que la paille, que les grains sont plus nutritifs que les racines, etc.

3o. Pour qu'une bête soit entièrement rassasiée, il ne suffit pas que les aliments qu'on lui donne contiennent une certaine quantité de principes nutritifs, il faut encore que ces aliments forment un volume suffisant pour remplir et lester convenablement les organes de la digestion et de la rumination.

4o. Il est nécessaire qu'une bête soit entièrement rassasiée pour que les principes nutritifs contenus dans les aliments lui profitent autant que possible. Si l'estomac n'est pas suffisamment lesté, les aliments ne peuvent être convenablement digérés, et le corps ne s'assimile pas la totalité des principes nutritifs qu'ils contiennent.

5o. On reconnaît que les bêtes sont suffisamment nourries lorsqu'on peut constater qu'elles sont dans l'état le plus prospère et qu'elles remplissent entièrement le but de leur destination.

6o. La preuve qu'elles sont rassasiées résulte de ce qu'elles ne veulent plus manger. Une bête régulièrement et complètement nourrie mange jusqu'à ce qu'elle soit rassasiée, et pas plus qu'il ne convient à son bien-être. Il n'y a que les bêtes affamées qui se donnent des indigestions.

7o. On n'obtient la nutrition et la satiété au point le plus convenable que par de bon foin, ou du fourrage équivalent à de bon foin, en facultés nutritives et en volume.

8o. Une partie des principes nutritifs contenus dans les fourrages est, avant tout, nécessaire à l'entretien de la vie.

9o. L'entretien de la vie, ou pour parler plus exactement, le maintien de l'animal au même point, exige une quantité de principes nutritifs proportionnée au poids de l'animal vivant.

10o. Si les principes nutritifs contenus dans les aliments ne sont pas suffisants pour cet entretien de la vie, la bête diminue de poids; si, au contraire, il y excédant de principes nutritifs, la bête augmente de poids, elle engraisse, elle grandit, ou elle fournit d'autres produits: le travail, du lait, etc.

Voici selon M. Reinhart, cultivateur distingué de Wurtemberg, l'énumération des avantages que présente la nourriture complète des bêtes:

1o. La même quantité de fourrage consommée par dix vaches produit plus de lait que si elle était consommée par quinze et même vingt vaches.

20. Ces dix vaches nécessitent moins de capital, par conséquent leur compte a moins d'intérêts à servir, et le produit net est beaucoup plus considérable.

30. Lorsqu'on a moins de bêtes on a moins de risques à courir.

40. Il faut aussi moins de travail pour les soigner, par conséquent il y a économie de soins, de temps et de main-d'œuvre.

50. Une bête grasse qu'on réforme pour une cause quelconque a une bien plus grande valeur qu'une bête maigre, l'éleveur ne peut en tirer qu'un profit insignifiant.

60. Si la paille qu'on distribue en quantité insuffisante à vingt vaches mal nourries sert à faire à dix vaches une litière abondante, les dix vaches produisent plus de fumier, et comme elles sont bien nourries, ce fumier est de meilleure qualité.

70. S'il survient une année de disette, on peut encore, en réduisant la nourriture, conserver toutes les bêtes et ne pas être forcé d'en vendre un certain nombre, ce qui, dans de telles circonstances, n'a jamais lieu qu'avec grande perte.

80. Des bêtes toujours bien nourries et bien soignées mangent régulièrement et ne sont pas exposées à une foule d'accidents qui arrivent si souvent à des bêtes affamées.— (A suivre.)

Cercle agricole à Notre Dame des Anges, comté de Portneuf.

M. le Rédacteur.

Je crois vous être agréable en vous apprenant qu'un cercle agricole vient d'être établi dans cette paroisse (Notre-Dame des Anges). A une assemblée des cultivateurs, tenue dimanche le 22 janvier courant, convoquée pour adopter les règlements pour l'usage du cercle et l'élection des officiers, les messieurs dont les noms suivent ont été élus unanimement :

Président honoraire, Rév. J. Gosselin, curé de cette paroisse ;
Président actif, J. Bellenger, garde-forestier ; Secrétaire-Correspondant, J. A. Matte, secrétaire-trésorier de la municipalité ;
Secrétaire-trésorier, J. Chateaubert, marchand ; Directeurs :
MM. L. O. Touzin, marchand, H. Leauzé et Z. Delisle, cultivateurs.

J. A. MATTE, Sec.-Correspondant.

Notre-Dame des Anges, Cté Portneuf,
24 janvier 1887.

Cercle agricole et littéraire aux Eboulements.

Monsieur le Rédacteur,

Veillez avoir la bonté d'insérer dans les colonnes de votre intéressant journal la *Gazette des Campagnes* le résultat suivant de l'élection des officiers et directeurs du Cercle agricole et littéraire établi dans notre paroisse le 26 janvier courant :

Présidents-honoraires, Cléophe Côté, écr, et A. D. Lepage ;
Vice-Présidents honoraires, J. E. de Gagné, écr, et Arsène Tremblay, écr ; Président actif, J. A. Tremblay, écr, N. P. ;
Vice-Président actif, Chs Elie Tremblay écr et Jules Clément, écr ; Secrétaire, M. Jenn L. Côté, C. A. ; Assistant Secrétaire, M. George Dufour, Etud. ; Gardien de la salle de lecture, M. Joseph Tremblay. Comité de Régie : Méderic Bouchard, écr, Abel Girard, écr, MM. Arsène Godreault et Adolphe Alexis Tremblay.

Mardi, le 1er février, M. Cléophe Côté, fromager, donnera une conférence sur l'industrie laitière.

Veillez inscrire notre cercle sur la liste de vos abonnés.

JEAN L. COTÉ, Secrétaire.

Les Eboulements, 26 janvier 1887.

Pourquoi doit-on tondre les chevaux ?

Quelques personnes repoussent l'usage de la tonte du cheval sous le prétexte que la nature qui a tout prévu et dont les moindres détails ont leur valeur, a donné aux animaux une fourrure plus épaisse en hiver qu'en été, que l'homme, en la supprimant, agit contrairement aux prévisions de la nature.

Ce raisonnement qui au premier abord semble sérieux et vrai, ne peut cependant s'appliquer qu'à l'animal vivant en liberté et à l'état sauvage.

L'homme étant parvenu à domestiquer les animaux, leur a imposé des travaux plus ou moins rudes, selon leur aptitude ; en revanche, il les a nourris de fourrages abondants et de bonne qualité, il les a logés dans des écuries chaudes et bien closes. A partir de ce moment, l'animal ne s'est plus trouvé dans les conditions où la nature l'avait placé ; il devenait donc nécessaire de l'en rapprocher autant que possible.

Le travail qui a été imposé par l'homme aux chevaux, soit en traînant lentement de lourds fardeaux ou en les conduisant à grande vitesse, est venu déranger l'harmonie de la nature. Par ce fait, les chevaux sont obligés de dépenser, dans un court espace de temps, une somme de force considérable entraînant avec elle une augmentation de fatigues et de sueurs abondantes.

Pendant la saison d'été, les poils étant courts et peu serrés et la température élevée, cette sueur a bientôt disparu, surtout si l'on prend quelques précautions ; mais en hiver, il n'en n'est pas de même : le poil étant très fourré, il reste imprégné de sueurs pendant des journées entières, et ce, malgré tous les soins que l'on puisse donner aux animaux. Ils restent donc pendant ce laps de temps dans un bain de sueur froide constituant une des conditions les plus malsaines dans lesquelles les animaux puissent se trouver.

Toutes les personnes qui ont un peu l'habitude du cheval savent très bien qu'en hiver un de ces animaux rentré à l'écurie le soir et couvert de sueur est à peine sec le lendemain matin, quand même on aurait pris la précaution de l'envelopper de bonnes couvertures. Cette seule observation démontre combien de temps le cheval non tonda reste plongé dans une atmosphère humide et froide.

Si maintenant nous examinons un cheval tonda soumis au même travail que celui qui ne l'est pas, nous verrons qu'il fatiguera beaucoup moins et que la sueur n'apparaîtra, ou tout au moins disparaîtra très rapidement ; en le faisant rentrer à l'écurie, il aura le corps sec et chaud ; il n'y aura qu'une simple précaution à prendre : remplacer, au repos, les poils enlevés, par de bonnes couvertures, et la chaleur naturelle sera conservée.

Tout le monde sait parfaitement que l'homme qui fait un travail pénible se dépouille d'une partie de ses vêtements, puis les reprend aussitôt son travail terminé ; si l'homme emploie cette précaution, c'est qu'il a remarqué que la fatigue est énorme lorsqu'il travaille, étant couvert, tandis qu'il est beaucoup moins fatigué s'il est vêtu aussi légèrement que possible.

La tonte des chevaux est une application de cette méthode suivie par l'homme ; seulement, comme il

n'est pas possible de varier à volonté l'habit d'un cheval, on lui enlève l'excédant de son poil nuisible pendant le travail, et au repos on remplace ce poil par une couverture.

De ce qui précède, on peut conclure que tout cheval qui, en hiver, fait un travail pénible, surtout un service de vitesse, doit être tondu pour être dans les conditions où il serait s'il était à l'état de liberté.

Indépendamment des raisons exposées ci-dessus, qui à elles seules suffiraient pour décider de la vente d'un cheval, cette opération a encore d'autres avantages que nous allons énumérer.

Les soins de propreté (le pansage) sont bien plus faciles à donner, la peau est débarrassée de la poussière et de ces sécrétions qui, restant dans les poils, nuisent à son rôle d'auxiliaire de la respiration pulmonaire; bion des irritations et des démangeaisons sont prévenues, ainsi que le plus grand nombre des affections pédiculaires. Jusqu'ici la tonte n'a été envisagée que comme moyen préservatif de quelques maladies; elle est encore usitée comme moyen curatif. Sans parler des affections de la peau où l'on est toujours obligé de couper les poils au moins partiellement, certaines maladies de poitrine, telle que la bronchite chronique, ne peuvent quelquefois être complètement guéries qu'après avoir fait tondre le malade. Ce moyen a été recommandé et mis en pratique par des médecins vétérinaires.

En résumé, la tonte diminuant la fatigue des chevaux, les préservant de certaines maladies et facilitant la guérison de certaines autres, est donc une opération utile à laquelle, en règle générale, tous les chevaux doivent être soumis.

Du pansage des animaux.

Nous ne pouvons que trop souvent appuyer sur cette importante opération en en faisant apercevoir les avantages qu'il y a d'une part à mettre cette opération convenablement en pratique; et d'autre part, les inconvénients qu'il y a à la négliger non-seulement à l'égard des chevaux, mais aussi des bêtes à cornes.

Il ne suffit pas de bien nourrir les animaux, mais il faut aussi qu'ils soient tenus dans un état de propreté constante afin d'entretenir la santé des animaux, et par conséquent pour que la nourriture leur profite mieux. Sans le pansage, la peau se recouvre de produits étrangers, de matières étrangères à l'organisme, comme les poussières, ou encore de parasites, qui nuisent considérablement à la santé des animaux. Ces matières, en s'accumulant sur la peau, produisent un double effet dont les conséquences ne peuvent être perdues de vue, car elles empêchent la libre exhalaison des produits de la sécrétion cutanée c'est à-dire qu'elles interceptent la transpiration et alors il en résulte des affections ayant principalement leur siège dans l'appareil respiratoire. De ce nombre sont la morve, le farcin, etc.

La sueur des animaux, en s'évaporant à la surface du corps, laisse déposer des produits salins, qui en se mélangeant à la matière grasse de l'animal, aux détritus épidermiques, etc., forment au bout d'un certain temps sur la peau une couche presque imperméable; or, l'on connaît les effets des enduits imper-

méables appliqués sur une grande partie du corps: c'est la mort par asphyxie en 24 à 48 heures. Ce fait physiologique suffit pour faire comprendre la haute importance du pansage au point de vue des fonctions de la peau. Cependant ce n'est pas là le seul accident que l'on puisse voir survenir chez les animaux mal pansés; les matières étrangères accumulées sur la peau y produisent une irritation, un prurit fatigant pour l'animal et qui force celui-ci à se frotter contre les corps durs: à la suite de ce frottement réitéré, il y a dénudation du derme (tissu principal de la peau), exsudation et formation de plaies, de croûtes.

Lorsque cette irritation est permanente et assez forte, on peut voir survenir des accidents nerveux, tels que des convulsions chez les animaux sensibles; mais, dans tous les cas, elle aura toujours comme conséquence immédiate des phénomènes de réflexion qui amèneront dans les diverses parties de l'économie un mouvement de décomposition considérable, par suite de l'excitation et du mouvement continu que cette irritation produit sur l'animal.

Si l'animal auquel on ne donne pas les soins de pansage subit des déperditions plus au moins considérables, il demandera naturellement plus de nourriture pour son entretien. Cette conséquence est connue depuis longtemps, et c'est ce qui a donné lieu aux proverbes suivants: "Un animal bien pansé est à moitié nourri;" et l'autre: "Le jeu de l'étrille équivaut à un picotin d'avoine." Il est à remarquer, au reste, que deux chevaux, par exemple, dont l'un sera parfaitement nourri mais mal pansé, et l'autre pansé régulièrement quoique moins bien nourri, celui-ci se conservera en meilleur état que le premier, toutes choses égales d'ailleurs.

Outre les effets nuisibles que nous venons de constater, par le défaut de pansage, il en est encore bien d'autres. Nous en signalons quelques-uns.

L'agglomération des parasites sur les animaux provient des matières étrangères qui sont accumulées sur leur peau; les parasites s'y implantent, et ils y trouvent ce qui leur est nécessaire pour vivre; ils s'y développent, s'y multiplient et l'on voit alors abonder sur le cuir des animaux des parasites de toutes espèces, parasites animaux et parasites végétaux.

Certaines affections dartreuses que l'on remarque sur les animaux sont dues à des végétaux parasites appartenant aux groupes des algues (plante qui vit à la surface ou au fond des eaux douces ou salées), et des champignons: végétaux qu'on ne peut apercevoir qu'à l'aide d'un microscope.

Quant aux animaux parasites qui vivent à la surface du corps de l'animal, nous ne les trouvons guère que sur des animaux négligés sous le rapport des soins de propreté. Les parasites que nous rencontrons sur nos grands animaux domestiques sont particulièrement les pous et les sarcoptes (acarus de la gale). Les premiers vivent, comme on sait, à la surface de la peau et les seconds dans l'épiderme, dans lequel ils se creusent des sillons.

La présence de ces êtres parasites doit donc beaucoup incommoder les animaux sur lesquels ils ont élu domicile, et si ces produits vivants viennent ajouter leurs effets à l'irritation produite par les matières étrangères, les phénomènes subséquents auront évidemment plus d'intensité.

Si la malpropreté à l'égard des animaux amène des accidents assez nombreux et des maladies que nous venons de rappeler en partie, le passage obvie à presque tous ces inconvénients, si pas à tous; il en résulte que c'est une opération des plus importantes au point de vue de l'exploitation des animaux. Cette opération amène un sentiment de bien-être chez les animaux que l'on y soumet; elle les délasse, les rend plus gais, plus dispos et plus propres à exécuter les divers services qu'on exige d'eux. La complaisance avec laquelle beaucoup d'animaux se prêtent au passage et les diverses positions qu'ils prennent pendant sa durée prouvent qu'ils en ressentent les effets bien-faisants.

Généralement le passage des animaux est négligé; cependant le cheval est privilégié sous ce rapport: on lui accorde généralement un passage par jour. Souvent même on se relâche à son égard au moment où le travail agricole est pressant, aux époques du printemps et de l'automne; cependant le temps que l'on emploierait à cette opération est bien peu de chose en comparaison de l'importance de cette opération.

On se montre avare de soins de propreté à l'égard des bêtes à cornes, et sous ce rapport on est loin de leur donner tous les soins suffisants. Dans la plupart de nos fermes, ces animaux ne sont pas pansés durant la période de stabulation: aussi nous les trouvons alors recouverts d'une épaisse couche de poussière, tracassés par des démangeaisons presque continuelles, souvent aussi infestés de parasites qui les font dépérir et dont ils ne se débarrassent que lorsqu'ils sont au pâturage. On ne doit donc pas négliger cette opération à leur égard, et de la manière que nous l'indiquons dans la *causerie* du présent numéro de la *Gazette des Campagnes*.

Choses et autres.

Congrès des cercles agricoles.—Nous avons déjà eu occasion de parler du Congrès des cercles agricoles tenu à Trois-Rivières à la fin de janvier.

Plus de cent vingt paroisses s'étaient fait représenter au Congrès par des délégués.

M. Barnard, directeur du *Journal d'Agriculture*, présidait la réunion.

Le Congrès s'est occupé de sujets qui intéressent directement l'agriculture.

Le Révérend Père Herbreteau qui a porté la parole à la première séance, a insisté sur la nécessité de l'enseignement agricole.

L'hon. M. LaRue, conseiller législatif, promet son plus chaleureux appui aux cercles et il en expose l'incontestable utilité.

Le 21 janvier, les délégués visitent la ferme expérimentale de M. Barnard, qui est munie de tous les instruments perfectionnés. On admire l'arrangement économique des étables, le mode de conservation des fumiers, les silos, l'ensilage, la lacterie.

Sa Grandeur Mgr Lasfèche a bien voulu honorer le Congrès de sa présence. Sa Grandeur a fait l'éloge des Cercles Agricoles et a recommandé la nomination de prêtres zélés de ces cercles.

Le Congrès a passé une résolution approuvant le projet d'éducation agricole des pauvres, suggéré par Mgr Lasfèche, et manifestent l'espérance que la législature, ou le gouvernement, aidera à son exécution.

A une séance subséquente, il a été proposé et résolu que les officiers du Congrès se missent en communication avec le comité d'agriculture de la législature pour y faire valoir les résolutions que le Congrès a passées concernant les stations

expérimentales, les fermes modèles, les octrois aux cercles, l'envoi de conférenciers, etc.

Les orateurs du Congrès ont aussi exprimé l'avis que M. Barnard devrait faire partie du Conseil d'Agriculture.—*Le Canadien*.

Maladies des oies.—Les oies sont sujettes à presque toute les maladies des autres volailles, et ces maladies proviennent en grande partie de la mauvaise nourriture qu'on leur donne, de la malpropreté de l'eau ou de l'infection de leur demeure, ou du manque de nourriture.

Les remèdes les plus propres à les guérir sont une nourriture saine et abondante, une eau souvent renouvelée, et en général tous les soins de propreté. Chaque maladie a ses signes particuliers; mais, indépendamment de ces signes, on reconnaît les maladies des oies aux caractères ci-après; elles deviennent tristes, leur démarche lente, leurs plumes se hérissent et se ternissent. Les plus dangereuses des maladies des oies sont la diarrhée et le vertige.

RECETTES

Moyen de guérir la diarrhée chez les oies.

Mettez les oies atteints de diarrhée, aux aliments secs, faites leur boire un peu de bon vin chaud et sucré et aromatisé d'un peu de canelle, nourrissez-les d'orge, de pois cuits, et du pain trempé dans du vin; et si la maladie ne cède pas, faites leur prendre une infusion de feuilles ou de bois de gadelles noires et du gland sec, le tout dans du vin chaud.

Une nourriture humide et trop abondante engendre la diarrhée chez les oies.

Moyen de guérir le vertige chez les oies.

Pour remédier à cet accident, tirez du sang de l'oie atteint du vertige, avec la pointe d'un canif ou une forte aiguille, d'une veine très apparente, placée sous la peau qui sépare les ongles.

Cette maladie provient de l'affluence du sang au cerveau, ou la présence d'insectes dans les oreilles et les naseaux; celles qui en sont atteintes marchent les ailes traînantes, allongent le cou, secouent la tête, s'agitent sans cesse, refusent de manger, et tournent plus ou moins longtemps sur elles-mêmes. L'animal tombe dans un vertige qui le fait périr en peu d'instants, si on ne lui porte pas promptement secours.

CANADA,
POVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.
District de Kamouraska.

No. 879.

Le trois février mil huit cent quatre-vingt sept.

(en vacance)

DAME MARIE CHARLOTTE ALMA ROY, de la ville de Manchester, en l'Etat du New-Hampshire, l'un des Etats de l'Amérique du Nord, épouse d'Emile Sylvain, médecin du même lieu et le dit Emile Sylvain mis en cause pour autoriser sa dite épouse à ester en justice, Marie Eliane Esther Roy, fille majeure, de la ville de Montmagny, et Albert Joseph Bender, écrivain, avocat, en sa qualité de tuteur dument élu en justice à Marie Léonie Angélique Roy, Marie Thérèse Adrienne Roy, Marie Eva Sophie Ernestine Roy, enfants mineurs, tous de la ville de Montmagny,

Demandeurs,

vs.

CHARLES CHOUINARD, cultivateur, ci-devant de la paroisse de Ste Anne de la Pocatière, actuellement d'endroits inconnus aux Demandeurs dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

J. G. PELLETIER,

P. C. S.

3 février 1887.

Terre à vendre.

Une magnifique terre, en bon état de culture, de trois arpents et demi sur quarante-deux arpents de profondeur, située au Village de St Roch des Aulnaies, voisin de Jean-Baptiste Dupuis, éc., près des écoles, du moulin à farine, des magasins et de la fromagerie, avec maison, grange et autres bâtiments. L'eau en abondance est à proximité de la maison et des bâtiments.

Pour les conditions de vente, s'adresser à

EUSÈBE PELLETIER

Au Village de St Roch des Aulnaies.

A vendre par M. Eusèbe Pelletier, une bonne vache laitière Ayrshire, avec pedigree, provenant de la ferme de M. L. Gibb. Prix : \$30.

3 février 1887.

FROMAGERIE COMPLETE A VENDRE

STE FLAVIE.

A vendre à Ste Flavie, comté de Rimouski, une fromagerie complète, dans un état parfait de conservation, n'ayant servi qu'environ quatre mois.

S'adresser à

JOSEPH CHOUINARD,

Fromager à Ste Flavie.

27 janvier 1887.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 orailles, Herces et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lieuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à moudre de Vessot.

Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faucheuses. Tordeuses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec

28 mai 1885.

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraski et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1877

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.35 A. M.
Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.38 A. M.
Pour Lévis.....	3.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	3.50 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.32 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 22 novembre 1886.

AUX CULTIVATEURS !

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Bronettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Cremoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarcleurs et rancheuseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Fanaises pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godard et Machine à scier les bûches.

Herces rotatoires, Herces carrées pour un et deux chevaux. Herces améliorées à charnière, Houe et Cultivateur roues ; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aignant lui-même,

Léviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les gornes, combiées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs graines de jardin, à Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Tenour de sac pour empocher, Tomberaux écossais, Tomberaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles. Et Balances pour municipalités pour peser le foin, etc.

CHEZ

CHARLES T. COTE.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

Fabrique à La Canardière.

On devra s'adresser à l'avenir à

F. ALFRED ST-LAURENT

No 17, Rue St Jacques, QUEBEC